

Cerdomus et l'environnement

Le plus grand respect pour l'environnement est inscrit dans l'ADN de Cerdomus S.r.l., qui adopte au fil du temps les politiques environnementales visant à la protection maximale de son territoire. Les principaux éléments à la base de la fabrication de la céramique font depuis toujours l'objet d'une grande attention du point de vue de la qualité (avec par exemple la recherche des matières premières, des énergies alternatives, des ressources naturelles) mais aussi de la protection des salariés (avec par exemple l'ergonomie et la propreté des environnements intérieurs et extérieurs, des machines sûres étudiées avec les fabricants et personnalisées sur mesure pour l'entreprise).

C'est ainsi que l'entreprise s'est organisée pour avoir un impact réduit sur l'environnement:

1. **Système de gestion de l'environnement:** l'établissement de production est certifié selon les normes **ISO 14001:20014** et **EMAS**. Cerdomus s'est dotée d'un document de politique environnementale, et a adopté un système de contrôle intégré en mesure d'améliorer constamment ses performances environnementales, et son objectifs est l'amélioration aussi bien pour les produits que pour la santé de ses employés.
2. **Eaux usées et protection des ressources en eau:** Cerdomus S.r.l. n'a pas d'eaux usées industrielles. Nous récupérons intégralement toutes les eaux produites lors des cycles de production. Toutes les eaux usées provenant des différentes phases d'usinage sont récupérées et épurées pour être intégrées à l'eau provenant des puits, réduisant ainsi considérablement les quantités prélevées. De plus, l'eau de pluie des aires de stockage des matières premières complètement couvertes convergent également vers la station d'épuration d'eau, ce qui réduit encore davantage la consommation d'eau souterraine. Le service de coupe, meulage et affûtage exploite l'eau épurée grâce à un système d'épuration extrêmement performant.
3. **Rejet d'émissions dans l'atmosphère:** grâce à des systèmes d'épuration à la pointe du progrès, les émissions gazeuses issues du cycle de production sont épurées à un niveau bien inférieur aux limites législatives. Pendant la saison de développement des cultures entourant l'usine, nous allons jusqu'à redoubler nos contrôles analytiques sur les émissions provenant des installations de cuisson et d'atomisation.
4. **Émissions diffuses:** ce type d'émission vient de l'accumulation de poussière dans l'environnement dû à l'approvisionnement des matières premières. Afin d'éliminer cette source d'accumulation de poussière, Cerdomus S.r.l. procède au nettoyage des espaces extérieurs à l'aide de balayeuses mécaniques, tandis que les sols à l'intérieur sont nettoyés et lavés avec des nettoyeuses de sol industrielles.
5. **Déchets:** les déchets produits au sein de l'établissement sont recyclés ou récupérés à 99 %. Les rebuts crus d'usinage sont réutilisés dans la pâte de céramique ou recyclés par d'autres entreprises, toujours dans la production de pâtes de céramique en contribuant de la sorte à la réduction des matériaux de carrière. Les rebuts cuits sont entièrement broyés par des firmes

CERDOMUS

spécialisées et se retrouvent eux aussi dans la pâte en contribuant à 100% à la réutilisation des rebuts. Les boues issues de la découpe et du ponçage sont elles aussi intégralement réutilisées dans le cycle de production.

6. **Politique énergétique:** un groupe de cogénération de 3,6 MW de puissance subvient aux besoins en énergie électrique de tout l'établissement, et nous sommes capables d'injecter le surplus dans le réseau, pour contribuer à réduire la demande en énergie, même extérieure. Les gaz d'échappement de l'appareil de production de l'énergie sont ensuite réutilisés dans la préparation de la pâte céramique, réduisant ainsi d'environ 35 à 40 % l'utilisation de gaz naturel, et par conséquent la production de dioxyde de carbone, comme le prévoit le Protocole de Kyoto.
7. **Emballages:** tous les emballages des produits de Cerdomus S.r.l., du carton au plastique en passant par le bois, ils sont tous recyclables selon les informations présentes sur les boîtes et dans les catalogues. Les palettes sont sans écorce et conformes aux normes IPPC/FAO ISPM 15 pour la protection du patrimoine forestier. Les tessons de carrelages se classent parmi les agrégats et se réutilisent comme remblayage de sols de fondation de routes ou de bâtiments.

Cerdomus a obtenu la certification **LEED** (Leadership in Energy and Environmental Design), qui garantit que ses produits contiennent plus de 40 % de matériel recyclé, et donne donc des crédits pour la réalisation de bâtiments écocompatibles.

En tant qu'entreprise spécialisée dans la céramique associée à Confindustria Ceramica, la confédération italienne de l'industrie, Cerdomus détient également une certification de produit **EPD SECTORIELLE**. Cette certification EPD (Environmental Product Declaration) est une déclaration environnementale de produit, certifiée et volontaire, qui éveille l'intérêt au niveau mondial en tant qu'outil pour la qualification et le choix des produits à haute valeur environnementale. L'EDP souligne les niveaux élevés de performance environnementale, fruits des investissements continus réalisés par Cerdomus pour améliorer ses performances environnementales.

Castel Bolognese, le 25/05/2021

Le Préposé à l'environnement
Massimiliano Gozzi

